



14.11.2019

L'OBSERVATOIRE DE LA LIBERTÉ DE CRÉATION MET EN GARDE CONTRE LES ATTEINTES À LA LIBRE DIFFUSION DES ŒUVRES

Communiqué de l'Observatoire de la liberté de création

Le film *J'accuse* de Roman Polanski est sorti hier. Le cinéaste a fait l'objet d'une nouvelle dénonciation de viol. Avant-hier une projection en avant-première a été empêchée par des manifestants.

Chacun est libre de critiquer ce film ou pas, mais en toute connaissance de cause, c'est-à-dire en l'ayant vu.

Si nous sommes attachés à la liberté de manifester, l'Observatoire de la liberté de création ne peut comprendre ni tolérer l'empêchement du public à accéder à une œuvre quel qu'en soit l'auteur.

Chacun est libre en conscience d'aller voir ou pas le film de ce cinéaste.

Paris, le 14 novembre 2019

TÉLÉCHARGER LE COMMUNIQUÉ EN FORMAT PDF